

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR LE PROJET DE PLAN MÉTROPOLITAIN DE
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PMGMR)
DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC (CMQ) - RIVE NORD**

Première séance de consultation tenue le 2 février 2016 19 h

MRC de L'Île d'Orléans

Espace Félix-Leclerc, 682, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Compte rendu

Sont présents

Commissaires

- M. Jeannot Richard, président, membre indépendant
- M^{me} Anne-Marie Gargano-Huard, représentante du milieu des affaires (institutionnel)
- M. Yves Fortin, représentant du milieu syndical
- M. Christophe Roubinet, représentant du milieu sociocommunautaire
- M. Alexandre Turgeon, représentant des groupes de protection de l'environnement

Équipe de soutien technique

- M. Michel Venne, animateur, Institut du Nouveau Monde
- M^{me} Luce Bergeron, coordonnatrice du PMGMR, CMQ
- M. Benoît Massicotte, coordonnateur aux communications et à la planification, CMQ
- M^{me} Sandra Messih, directrice de projet, Chamard - stratégies environnementales
- M. Gilles Paré, secrétaire de la Commission

Sont absents

- M. Steeve Verret, commissaire, membre du conseil de la Ville de Québec et de la CMQ
 - M^{me} Mélissa Poirier, directrice, Plan de gestion des matières résiduelles, MRC de L'Île-d'Orléans
-

SOMMAIRE

1. Contexte

- 1.1. Déroulement de la séance
- 1.2. Présence et participation

2. Présentation du mémoire de l'UPA

- 2.1. Préoccupations et suggestions de l'UPA
- 2.2. Questions des commissaires et réponses

3. Interventions de citoyens

- 3.1. Commentaires et suggestions
- 3.2. Questions et réponses

4. Conclusion

- Annexe 1 : Liste des personnes inscrites à la séance de consultation
- Annexe 2 : Liste des documents déposés

1. Contexte

1.1. Déroulement de la séance

M. Richard souhaite la bienvenue aux participants, en soulignant la présence du préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, M. Jean-Pierre Turcotte. Il présente les commissaires ainsi que les membres et le rôle de l'équipe de soutien technique. Il fait part du mandat de la Commission et fait un rappel de l'historique de la démarche d'élaboration du PMGMR ainsi que des étapes à venir. Il explique le déroulement de la séance de consultation publique :

- Vidéo présentant les grandes lignes du projet de PMGMR;
- Présentation des mémoires;
- Période de questions des commissaires;
- Interventions des personnes inscrites;
- Interventions libres (en fonction du temps disponible).

Il indique que la séance de consultation est enregistrée et que les mémoires qui y seront présentés seront déposés sur le site Internet de la CMQ. Il souligne que dans l'éventualité où il ne serait pas possible de répondre sur-le-champ à certaines questions, celles-ci seront ultérieurement déposées sur le site Internet de la CMQ avec les réponses appropriées.

M. Venne explique le rôle qu'il va jouer à titre d'animateur de la séance de consultation, notamment en ce qui concerne le respect des limites de temps allouées aux échanges, soit 10 minutes pour chacune des interventions (commentaires, questions, réponses), et ce, en considérant que la durée maximale de la séance est de trois heures.

Par ailleurs, il précise que le rôle de la Commission est d'être à l'écoute des personnes qui viennent s'exprimer. Les commissaires vont s'assurer d'avoir bien compris les commentaires et les suggestions qui auront été exposés et de les rapporter correctement. Il souligne que l'ensemble du contenu des mémoires présentés en cours de séance sera pris en considération, le but de leur présentation à la Commission étant de faire ressortir les messages clés.

1.2. Présence et participation

Il y a eu 16 personnes qui se sont inscrites à cette consultation qui a fait l'objet de trois interventions, dont la présentation d'un mémoire (*voir annexe 1*). La séance a débuté à 19 h et s'est terminée à 20 h, soit une durée totale d'une heure.

Les interventions se sont faites de façon ordonnée et respectueuse. Tous les efforts ont été faits pour inciter les gens à s'exprimer. Toutefois, l'essentiel des interventions provient des représentants de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

2. Présentation du mémoire de l'UPA

M. François Turcotte et M. Daniel Pouliot présentent les faits saillants du mémoire de l'UPA (*voir liste des documents déposés en annexe 2*). Les principales préoccupations et les suggestions exprimées par les représentants de l'UPA peuvent être regroupées ainsi :

2.1. Préoccupations et suggestions de l'UPA

a) L'agriculture comme générateur de matières résiduelles

Préoccupations

On fait valoir que de nombreux déchets issus des pratiques agricoles et acéricoles, tels les plastiques d'enrobage, les tubulures et les cartons, pourraient être récupérés ou recyclés.

Suggestions

- Considérer l'agriculture comme un secteur générant d'importantes quantités de matières résiduelles.
- Intégrer ce secteur au PMGMR, au même titre que les secteurs industriels, commerciaux et institutionnels (ICI).
- Réaliser un programme de sensibilisation auprès des producteurs agricoles, de manière à les informer des nouvelles mesures mises en place pour favoriser la disposition de leurs matières résiduelles.

b) Problématique des plastiques d'enrobage

Préoccupations

On indique que les centres de tri de Québec n'acceptent pas ces plastiques et certains essais effectués pour les recycler, dans la région de Portneuf notamment, ont été infructueux. On souligne que l'industrie du recyclage est peu ou pas adaptée à ce type de matériaux, compte tenu que ces derniers sont minces et souillés.

Suggestions

- Fournir gratuitement ou élaborer des incitatifs financiers pour favoriser l'achat des sacs de récupération des plastiques d'enrobage.
- Inciter les services de collecte de matières résiduelles à accepter les plastiques agricoles dans leurs collectes.

c) Saisonnalité et gros volumes de matières résiduelles

Préoccupations

On fait ressortir le fait que les pratiques agricoles se traduisent par la production de gros volumes de matières résiduelles, et ce, dans un court laps de temps. Ce phénomène fait en sorte que les bacs de recyclage débordent durant cette période.

Suggestions

- Offrir aux producteurs agricoles des bacs de récupération plus volumineux pour contenir leurs matières résiduelles.
- Durant la haute saison de production de matières résiduelles, offrir davantage de périodes de cueillette ou mettre à la disposition des producteurs agricoles des contenants placés à des endroits stratégiques sur le territoire, afin de leur permettre de disposer de leurs matières.

d) Absence d'un écocentre à l'Île d'Orléans

On déplore le fait qu'il n'y ait pas d'écocentre à proximité, ce qui rend les déplacements vers l'écocentre le plus près (Beauport) problématiques durant la période de production compte tenu que celle-ci exige beaucoup de temps de la part des producteurs.

Suggestions

(Note : Bien que l'UPA n'ait pas exprimé de suggestion précise à ce sujet, on peut en déduire que l'organisme souhaite voir s'installer un écocentre sur l'Île d'Orléans).

e) Absence de camions permettant de soulever les gros bacs de recyclage

Préoccupations

On indique que les camions ne sont pas adaptés à la taille des bacs de recyclage requis pour les matières résiduelles du milieu agricole.

Suggestions

- Inciter les MRC à exiger dans leur appel d'offres que les camions de recyclage soient adaptés aux gros bacs de recyclage et acceptent les matières recyclables issues de l'agriculture, à défaut de quoi celles-ci se verraient refuser le contrat de collecte.

f) Réduction à la source

Préoccupations

On explique que les produits biodégradables existants sont peu adaptés à nos contextes. Ils ne conviennent pas au climat ni aux types de cultures (les fraises par exemple). On souligne que plusieurs fermes les utilisent.

Suggestions

- Favoriser la fabrication de produits plus résistants adaptés à notre contexte.

g) Inquiétudes quant à l'épandage de boues industrielles sur les terres agricoles

Préoccupations

On émet des réserves sur cette pratique en raison de ses impacts potentiels sur le milieu naturel et de son acceptabilité sociale en ce qui concerne l'utilisation de ces boues sur des terres destinées à la culture de produits destinés à la consommation humaine.

Suggestions

Mieux informer les citoyens sur la nature et les impacts de cette pratique.

En conclusion, les représentants de l'UPA indiquent que des efforts doivent être consentis pour favoriser le recyclage et la mise en valeur des matières résiduelles générés par le secteur agricole. Tous peuvent faire partie de la solution. Il importe d'offrir des incitatifs aux agriculteurs et de développer des outils de sensibilisation.

2.2. Questions des commissaires et réponses

Les questions des commissaires et les éléments de réponses des représentants de l'UPA (en italique) se résument ainsi ¹:

- 1) À votre connaissance, est-ce qu'il y a ailleurs au Québec des installations qui permettent de recycler les plastiques d'enrobage?

C'est probable, mais nous n'avons pas d'information précise à ce sujet. Des recherches sont en cours pour trouver une solution à ce problème au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Par ailleurs, le problème fondamental lié au recyclage de ces plastiques est lié à leur contamination à la source.

- 2) À votre avis quels sont les principaux freins à l'acceptabilité sociale de l'épandage des boues sur les terres agricoles?

Les craintes de la population sont grandement liées à l'anticipation des problèmes pour la santé qu'une telle pratique peut entraîner, la gestion des risques qui y sont associés ne pouvant être assurée à 100 %. Par ailleurs, les grandes chaînes d'approvisionnement alimentaire, tels Provigo, IGA, Métro et Costco, exigent que les producteurs adoptent des normes de salubrité importantes, de type ISO, notamment en ce qui concerne tous les intrants de la ferme.

- 3) Peut-on quand même faire une distinction entre la production destinée à l'alimentation animale et humaine?

Oui, cela est possible.

- 4) Après de qui devrait-on faire de la sensibilisation?

Tout le monde est concerné par les problèmes liés aux petits bacs de recyclage. Si on offrait de plus gros bacs, les gens seraient davantage disposés à les utiliser. Ceci s'applique également ailleurs au Québec.

- 5) Seriez-vous intéressés à vous impliquer dans des chantiers de travail afin de trouver des solutions aux problèmes que vous avez soulevés?

Oui, dans la mesure où il s'agit d'une démarche qui n'est pas imposée et qui est réaliste.

- 6) Est-ce que les mesures de recyclage des contenants de pesticides et d'insecticides pour lesquels la récupération est assurée par les entreprises qui mettent ces produits en marché pourraient s'appliquer pour les autres produits de plastique utilisés sur les fermes?

Pas entièrement, compte tenu des difficultés d'application de telles mesures, mais ce serait des pistes de solution à envisager en considérant toutefois qu'il est important de demeurer compétitif.

- 7) Si on offrait davantage de facilités, croyez-vous qu'il y aurait plus de récupération?

Un bon nombre de producteurs croient que c'est une bonne idée, entre autres en ce qui concerne des produits polluants fréquemment utilisés sur les fermes comme la peinture ou l'huile.

¹ Le libellé des questions et des réponses ne correspond pas au verbatim des propos des intervenants, mais exprime l'essentiel des propos tenus.

- 8) Avez-vous effectué des démarches pour avoir des camions mieux adaptés à la cueillette des matières résiduelles découlant des activités agricoles?

De telles démarches n'ont pas encore été effectuées.

3. Interventions de citoyens

Des citoyens sont intervenus pour faire part de deux préoccupations qu'ils considèrent partager par une grande partie de la population de l'Île d'Orléans.

- La première préoccupation est liée au fait qu'il y a de moins en moins de contenants dans les pharmacies de l'Île pour disposer des médicaments périmés. On indique à cet effet que ces matières ne sont pas visées par le PMGMR étant donné qu'elles ne sont pas du ressort de la CMQ.
- La deuxième préoccupation est en lien avec l'éventualité de devoir utiliser un contenant supplémentaire (bac brun) pour le recyclage des matières organiques. On est conscient qu'il est urgent de réduire la quantité de déchets compte tenu que le site d'enfouissement va éventuellement être rempli. Par ailleurs, on est d'avis que le projet de biométhanisation de la Ville de Québec qui n'exige pas de bac supplémentaire est une solution intéressante et que cette méthode serait bien accueillie par la population de l'Île d'Orléans.

4. Conclusion

Après s'être assuré que toutes les personnes qui le souhaitent aient pu s'exprimer, M. Venne remercie les participants et met fin à cette première séance de consultation en soulignant que tous ceux qui désirent assister aux autres séances de la Commission sont les bienvenus.

Rédigé par : Gilles Paré, secrétaire de la Commission

ANNEXE 1

Liste des personnes inscrites à la séance de consultation

François Turcotte
Daniel Pouliot
Lucille Allard
Alain Dion
Marco Langlois
Lina Labbé
François Pichette
Jean-Pierre Turcotte
Julie Hébert
Anne Pichette
Lison Berthiaume
Normand Gagnon
Alain Létourneau
Stéphane Brodu
Claude Oke
Réjean Savard

ANNEXE 2

Liste des documents déposés

1. SYNDICAT DE L'UPA DE L'ÎLE-D'ORLÉANS, DE LA CÔTE-DE BEAUPRÉ ET DE LA JACQUES-CARTIER. *Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique sur le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2016-2021 de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive Nord), Québec, 26 janvier 2016, 7 p.*